



Éditorial

Si l'hiver écoulé a été marqué par d'abondantes chutes de neige qui ont alourdi la facture relative aux frais de déneigement, elles ont permis aux remontées mécaniques du Queyras de réaliser globalement un chiffre d'affaires satisfaisant, même si les résultats propres à Ceillac ne sont pas au rendez-vous. Pour ce qui concerne le ski de fond, dont l'impact économique est moindre et dont les recettes ne couvriront jamais les dépenses, la situation est en revanche plus favorable à notre commune.

La sécheresse de l'été et de l'automne 2017 a fortement dégradé les recettes de l'exploitation de la microcentrale du Cristillan et donc les rentrées financières qu'en attendait la Commune. Le printemps pluvieux que nous venons de connaître permet d'espérer un retour à meilleure fortune.

Le choix fait par le Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales et la réfaction des dotations de l'État l'ont conduit à "contracter" un certain nombre de dépenses sans remettre en cause les interventions de la collectivité dans les domaines essentiels comme la vie de l'école et les activités proposées aux jeunes, l'entretien général des bâtiments, ou encore la modernisation des réseaux et équipements publics.

Il convient de combler certains retards pour satisfaire aux obligations réglementaires telles la mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) avec les lois promulguées dans la cadre du Grenelle de l'environnement en 2010, la protection des captages d'eau potable en application de la loi du 3 décembre 1992... ou encore la fermeture des décharges non contrôlées, obligatoire elle aussi depuis 1992.

Avec le Comité d'animation et les Amis de Ceillac, nombre de bénévoles s'investissent spontanément pour rendre le village plus



accueillant et la vie à Ceillac plus conviviale. D'autres associations comme les Abeilles à l'Ecole, le ski club du Queyras, l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras, l'amicale des sapeurs-pompiers et plus récemment l'Association des Jeunes de Ceillac (A.J.C) voire même les corvées participent également à maintenir une ambiance villageoise qui ne doit pas s'estomper.

Le village de vacances, propriété communale exploité par l'association V.V.F, représente près du tiers des "lits chauds" de la station. Il est essentiel que les équipements et les services de cet outil soient portés au niveau des attentes de la clientèle.

Conformément à la loi, la mairie doit être accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. Son transfert au rez-de-chaussée du presbytère est envisagé à terme.

Si l'existence même de la Commune en tant que Collectivité territoriale de plein exercice n'est pas remise en cause, c'est à l'échelon intercommunal que sont prises désormais les décisions concernant les grands sujets de la vie quotidienne et les décisions qui préparent l'avenir. C'est dire l'importance des partenariats qu'il faut faire vivre jour après jour avec le Parc naturel régional du Queyras, la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras, l'Office du Tourisme du Guillestrois-Queyras, le Syndicat mixte des stations de montagne du Queyras et sa Régie, etc...

Comme partout en France, on a vibré à Ceillac aux exploits des "Bleus". Et l'ambiance dans la salle des fêtes, dans la grand'rue ou dans les restaurants n'avait rien à envier aux scènes de liesse que nous a présentées la télévision. On aime, ici aussi, la France qui gagne.

Mais je ne peux pas ne pas pousser un cri d'alarme sur la précarité et la totale insuffisance de la desserte de la commune par l'opérateur de téléphonie mobile historique et des connexions internet qui handicapent gravement la vie et le développement économique de la vallée. Il en va de notre avenir !

Christian Grossan

LE BUDGET 2018

Budget principal

Les **taux d'imposition communaux restent inchangés en 2018**, notamment en raison des augmentations votées par le Département et la Communauté de Communes.

De par les réductions des dotations (*voir schéma plus bas*) et par les transferts de charges, les contraintes qui pèsent sur les budgets communaux ont conduit la municipalité à rechercher des **économies dans ses dépenses de fonctionnement** pour conserver, fut-ce modestement, une **capacité d'autofinancement** permettant d'engager les investissements les plus urgents.

Ces économies concernent le renfort d'été des personnels communaux, les feux d'artifice (*seul reste celui du 14 juillet*), le programme de

fleurissement..., l'**enveloppe consacrée au soutien des associations étant maintenue** au niveau antérieur.

Le budget de la commune ressort à 952 265 € en fonctionnement et 482 216 € en investissements (*dont 125 398 € de restes à réaliser*).

Au 20 mars 2018, l'encours de la dette est de 336 595 € pour le financement des travaux intervenus en 2006 sur le domaine skiable, de 298 976 € pour la construction en 2015 du centre d'accueil de ski de fond et de 40 083 € pour des travaux d'aménagement du village réalisés en 2005.

Les budgets annexes

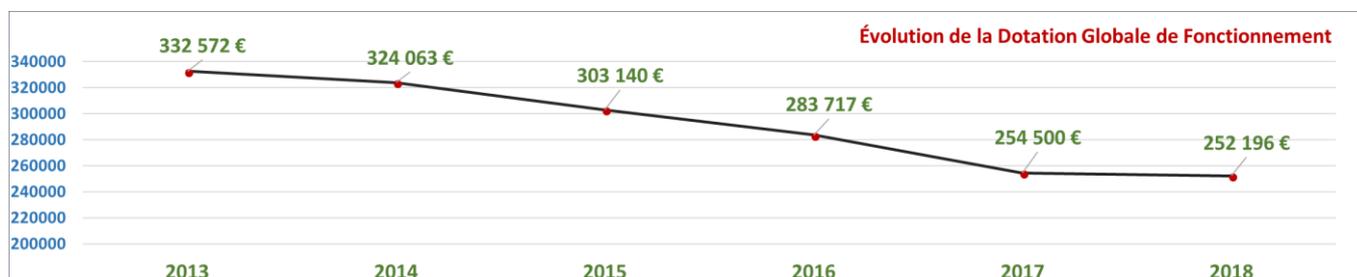
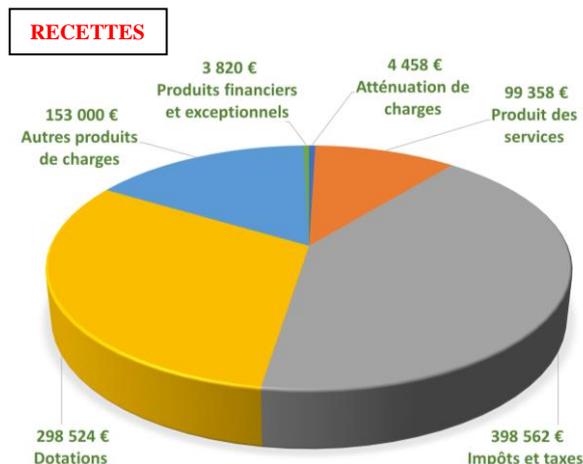
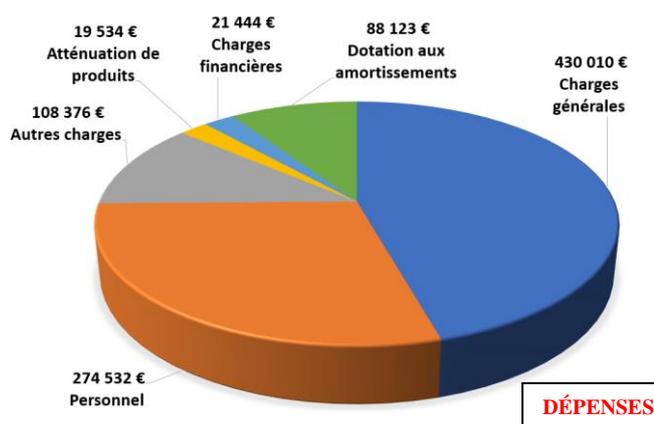
Le budget annexe du camping, compte tenu des reports des exercices antérieurs est équilibré en fonctionnement à 71 705 € en fonctionnement et à 83 553 € en investissements.

Pour ce qui concerne le village de vacances, propriété communale exploitée par l'association VVF Villages, le budget de fonctionnement est arrêté à 58 323 € (*essentiellement la taxe foncière payée par la commune mais remboursée par VVF Village qui est ainsi le premier contribuable de la*

commune) et à 150 276 € en investissement (*perception de subventions pour travaux et remboursement des annuités de la dette*).

Le budget annexe du service de l'eau s'élève à 116 636 € en fonctionnement et à 423 455 € en investissement, essentiellement consacré à une seconde tranche des travaux de réfection de l'alimentation générale du village engagée au printemps.

Détails du budget de fonctionnement



Communauté de Communes du Guillestrois~ Queyras

La Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras est confrontée, comme la plupart des collectivités territoriales à des difficultés budgétaires obligeant à des choix difficiles, avec la volonté de limiter au maximum les hausses d'impôts.

Ses compétences sont nombreuses (tourisme, assainissement, collecte et traitement des déchets, activités de pleine nature, zones d'activités, services aux personnes, GEMAPI, les maisons de santé...).

DÉCHETS

Décharge sauvage : En application de la loi votée en 1992, toutes les décharges non contrôlées devaient être fermées et résorbées pour 2002. En 2004, une nouvelle injonction a été adressée aux communes de prendre les mesures nécessaires. A Ceillac, à côté de la déchèterie Communautaire, des matériaux divers ont continué et continuent à être déposés de façon sauvage, à proximité immédiate des bennes destinées à les recevoir dans la déchèterie ouverte 3 matinées par semaine dont le samedi. Ainsi, outre les déchets verts et les gravats provenant de terrassement qui étaient jusque-là « tolérés », on a vu réapparaître des encombrants (*bois de démolition, mobilier réformé, équipements électroménagers...*). Provocation ? Malveillance ? Incivilité ?

Après l'incendie volontaire qui menaçait la ligne électrique qui alimente le village et a mobilisé pendant plusieurs heures les sapeurs-pompiers de Ceillac et de Guillestre, le Conseil municipal a décidé le 9 juillet dernier de fermer définitivement la décharge et de la rendre inaccessible.

Une solution sera trouvée pour le stockage des déchets verts avant leur transfert dans la vallée en vue de leur compostage. Les autres déchets seront déposés dans les bennes mises en place à cet effet à la déchèterie.

Les entreprises du B.T.P, comme elles le font partout ailleurs, feront leur affaire de l'évacuation sur Guillestre ou S¹-Crépin de tous matériaux de démolition ou de tous déchets de leur activité. Dès à présent, les moyens de sécurisation

et de surveillance de la déchèterie et de ses abords sont en place.

Composteurs collectifs : Actuellement, 32,5% des poubelles résiduelles sont compostables. C'est dire que si chacun utilisait un composteur, les économies seraient conséquentes, de l'ordre de 240.000 € pour le Guillestrois~Queyras.

Aussi, la Communauté de Communes, après la mise à disposition des composteurs individuels, installe des composteurs collectifs. Sur Ceillac, ils sont actuellement au nombre de 4, aux campings des Mèlèzes et des Moutets, à la Clapière et au Thioure.



Tri des emballages : La loi de transition énergétique prévoit l'extension des consignes de tri. En plus des bouteilles, flacons, canettes, conserves habituels, sont désormais jetables dans les moloks emballages : les pots (*yaourt, crème...*), les barquettes, les films et sacs plastiques, les capsules, les plaquettes vides de médicaments, le papier aluminium.

 EPLUCHURES	 FRUITS ET LEGUMES POURRIS	 COQUILLES D'ŒUFS	 CROÛTES DE FROMAGE
 PAIN ET VIENNOISERIES	 THE EN SACHETS OU EN VRAC	 MARC ET FILTRES A CAFE	 FLEURS FANEES

DECHETS INTERDITS :

- Toute matière NON biodégradable
- Viande, poisson, os, graisses
- Papiers, journaux, magazines...
- Litières d'animaux

GEMAPI

La Communauté de Communes est compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (*GEMAPI*). Dans l'exercice de cette compétence, elle assure la

maîtrise d'ouvrage des interventions programmées dans le Plan d'Action et de Prévention des Inondations (*PAPI*) élaboré par le Parc naturel régional du Queyras et les services de

l'État, de la Région, de l'Agence de l'eau, du Département.

Ce PAPI a été approuvé par la Commission nationale ad hoc en décembre 2017 à Paris. La Région n'a pas validé en juin dernier la convention financière correspondante, ce qui suscite les plus grandes craintes quant à la mise en

œuvre des investissements correspondants évalués à 15 millions d'euros pour les 5 années à venir et qui concernaient les digues et la route entre Ville-Vieille et Château-Queyras, le torrent du Chagne à Vars, et celui de Palps à Risoul.

Le programme du système d'alerte dans la vallée du Cristillan ne devrait pas en être affecté.

TOURISME



Saluons l'arrivée d'une nouvelle directrice à l'office du tourisme du Guillestrois-Queyras, Marie Constensous. Titulaire d'un cycle III en Aménagement et Développement des Territoires de Montagne, elle a travaillé dans le Valbonnais après avoir effectué différentes missions sur le Département et la Région.

Passionnée par la construction de projets par le collectif pour le collectif, elle ne cache pas sa sensibilité pour le tourisme durable.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La communauté de Communes vient d'éditer deux nouvelles cartes, la première recensant les parcours d'eau vive, la seconde recensant les chemins communautaires.

Concernant le ski de fond, une étude est en cours pour réfléchir à l'avenir de cette activité sur le territoire. Centrée sur le Queyras, cette étude permettra de faire le point sur les possibilités d'évolution des offres et sur la création éventuelle d'un stade de biathlon, pour lequel les communes de Ceillac et d'Arvieux s'étaient positionnées.



SERVICES AUX PERSONNES

En peu de temps, la Communauté de Communes a dû offrir le même service à tous les habitants du

territoire. Cela a pu être fait malgré les difficultés d'accès inhérentes à beaucoup de communes du territoire.



Ces services concernent les personnes âgées et la jeunesse notamment, avec la mise en place des maisons de services au public et dans le Guillestrois et dans le Queyras et l'organisation d'activités, régulières ou occasionnelles pour les jeunes.

Ces mises en place ont été complexes puisqu'une part importante de ces services était assurée, pour le Queyras, par l'ACSSQ.

Ski Alpin ~ Ski Nordique

La saison hivernale a été marquée par un excellent enneigement avec des résultats globaux en nette hausse, malgré une météorologie qui a réduit la fréquentation espérée.

SKI ALPIN

Chiffres de l'hiver 2017-2018 par secteur :

SECTEUR	Journées Skieurs	N-1	N-4	Chiffre d'affaires	N-1	N-4
Molines-St-Véran	100.565	+ 9.181	+ 3.642	1.872.502	+ 222.357	+ 372.337
Abriès-Ristolas	57.640	+ 1.350	- 2.510	944.603	+ 42.082	+ 117.777
Ceillac	39.475	- 1.200	- 6.902	683.495	- 26.411	+ 4.891
Arvieux	40.138	+ 745	- 107	643.292	+ 37.875	+ 98.106
Aiguilles	4590	+ 592	+ 280	48.663	+ 6.986	+ 15.761
TOTAL avec espaces ludiques	242.588	+ 10.668	- 4.787	4.192.556	+ 282.888	+ 608.872

SKI NORDIQUE

Détail par vallée

Période	TOTAL TTC	Total Journées / Skieur*	Total COMMUN **	Total AIGUES	Total IZOARD	Total CRISTILLAN	Total HAUT-GUIL
été 2017	10 848 €	3 150	10 848 €	0 €	0 €	0 €	0 €
automne 2017	29 991 €	8 387	10 270 €	5 440 €	3 190 €	6 781 €	4 310 €
hiver 2018	92 224 €	15 722	2 107 €	18 270 €	17 971 €	35 912 €	17 963 €
TOTAL GENERAL	133 063 €	27 259	23 225 €	23 710 €	21 161 €	42 693 €	22 273 €

**COMMUN : ventes non-affectées à une vallée particulière

Comparaison avec 2016-2017

au 01/04/2017

99 235 €

Du fait de l'enneigement favorable, le chiffre d'affaires est logiquement en hausse.

L'équilibre du budget ski nordique n'est atteint que grâce à une subvention du budget général de la Communauté de Communes, de l'ordre de 200.000 €. Cela s'explique par le fonctionnement coûteux (*charges générales et personnel*) et les investissements conséquents obligatoires (*4 dameuses à 200.000 € l'unité sont nécessaires et doivent être changées tous les 7/8 ans maximum*).



TRAVAUX

Eau potable

La deuxième tranche des travaux de remplacement de l'adduction d'eau qui alimente les réservoirs à l'amont du village depuis la source captée à la Cime du Mélézet ont commencé le 15 mai. Ils s'arrêteront prochainement pour la première quinzaine d'août afin de limiter le désagrément en période touristique.

Rappelons que le coût global (*travaux et études*) s'élève à 322.642 €, subventionné à hauteur de 141.040 € et que c'est l'entreprise BUCCI qui a été retenue pour effectuer lesdits travaux.

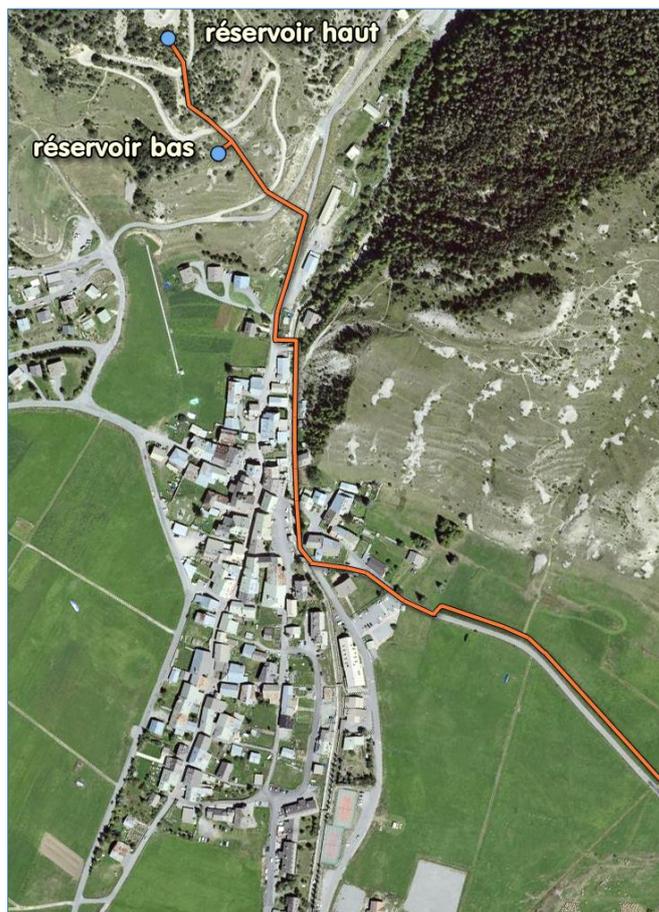
La fin du chantier, prévue pour l'automne de cette année, permettra d'établir de façon précise si les ressources en eau actuelles sont suffisantes pour pourvoir aux besoins de la station, y compris en période touristique hivernale.

Désormais, toutes les habitations en rive gauche du Cristillan sont connectées aux réseaux d'assainissement, de collecte des eaux pluviales et la ligne téléphonique est enfouie.

Voirie

Susceptible de bénéficier d'une aide exceptionnelle du département qui pourrait être votée le 27 septembre 2018, la commune va pouvoir effectuer les travaux les plus urgents dans le courant de l'automne.

Ceux-ci concerneront le chemin de Lourette, depuis l'intersection jusqu'aux tennis, l'accès au front de neige, la route reliant le village au camping...



Presbytère

Les études ayant validé la possibilité de revoir en profondeur l'agencement du bâtiment, il reste à définir les besoins exacts en termes d'utilisation et ensuite à choisir un maître d'œuvre.

Sentiers

Une somme de 5.000 € a été votée, identique à celle de l'an passé, pour l'entretien des sentiers effectué par le Parc du Queyras, au printemps pour réparer notamment les dégâts de l'hiver, au niveau des tracés ou de la signalisation.

A noter, que le parcours Fromage-Poste optique des Chambrettes-Bramousse retenu au schéma départemental fera l'objet d'une signalétique pour l'instant absente et prise en charge essentiellement par le département.



Panneaux au départ des itinéraires

Quatre panneaux seront prochainement placés aux principaux points de départ des randonnées. Ils indiqueront les principaux itinéraires et comporteront quelques apports sur la faune, la flore ou encore la géologie.

Le coût de ces panneaux revient à 4.000 € dont la moitié est prise en charge par le Parc Naturel Régional du Queyras.

Cabane Lacas et Fond Garnier

L'architecte, Crystel da Silva, qui a été retenue par la Commune a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Région, gestionnaire des fonds européens, en vue de la reconstruction de la cabane pastorale du Lacas et de la construction d'une cabane plus modeste au lieu-dit Fond Garnier afin de réduire le passage répété des troupeaux.

A cette fin, un permis de construire a été déposé.

Protection zones de captage

Après les études de définition du périmètre des captages d'eau potable, imposé par la loi du 3 janvier 1992, réalisées par le cabinet Saunier et associés, l'enquête d'utilité publique a été diligentée par le préfet et les négociations entre Commune et propriétaires ont commencé pour l'acquisition du foncier correspondant.

Terrain de jeux

Des travaux ont été effectués pour la remise aux normes des jeux ainsi que des aires de réception.

Parking des Tourres

Une consultation est en cours en vue de retenir le bureau d'études qui accompagnera la commune pour son projet de création d'un petit parking entre l'Ochette et le village sur un terrain échangé avec les familles Colombet et Valérian

Nom de rues

Les panneaux des noms de rue sont en cours de fabrication. Ils devraient être apposés dans l'automne.

Point jeunes (eau)

L'alimentation en eau de la fontaine au point d'accueil des jeunes, destiné à accueillir notamment des groupes constitués (*associations et autres*) a été restaurée par les agents communaux auxquels Christophe Gauthier a apporté son aide.

Pump track

L'entreprise pressentie pour réaliser le revêtement complet du pump track n'ayant pas donné suite, des contacts ont été pris avec d'autres entreprises spécialisées en ce domaine.



Déneigement hiver 2017-2018

Avec un cumul de 4,76 m de neige tombée entre novembre et avril, le coût du déneigement a été conséquent cet hiver, avec une somme de 39.884 € contre, pour les deux hivers précédents faiblement enneigés il est vrai, de 9.371 € et de 10.386 €.

De telles variations rendent difficile la gestion du budget de fonctionnement toujours très serré.,



Archivages

La commune s'est assurée le concours du centre départemental de gestion qui a mis à sa disposition un agent spécialisé pour le traitement des archives du siècle écoulé, entassées jusque là à la laiterie. Une formation a également été dispensée à une employée de la commune. Le coût de cette opération s'élève à 3.000 €.

Pompiers

Saluons l'engagement de deux nouvelles recrues pour le centre de secours de Ceillac, en la personne d'Angèle Favier et de Manon Fournier-Rosec.

SCI Thioure

En 2017, le Service Civil International, qui avait participé pour l'essentiel au

dégagement des maisons ensevelies en 1957, a proposé à la Commune et aux « Amis de Ceillac » de revenir à Ceillac.

Les missions du SCI s'étant élargies, le choix s'est porté sur la chapelle Saint-Barthélemy du Thioure, qui a été longtemps le lieu du pèlerinage traditionnel des Ceillaquins puisque Saint Barthélémy est le saint-patron du village.

L'objectif n'a pas été de reconstruire à l'identique la chapelle d'autrefois mais de récréer un espace dédié à l'apôtre en se basant sur les ruines de la chapelle entièrement détruite par les avalanches de 1978.

C'est ainsi qu'une équipe de 9 volontaires, un français, responsable de la mission et de la cohésion du groupe, 2 espagnoles, un mexicain, un hongrois, 2 russes et un allemand, étudiants, enseignants ou universitaires ont œuvré 10 jours durant, sous la conduite de Tintin Fournier et avec le soutien logistique d'André Blès et de Jeannot Meissimilly.

Le projet avait été élaboré par Pierre-Yves Michard en accord avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.



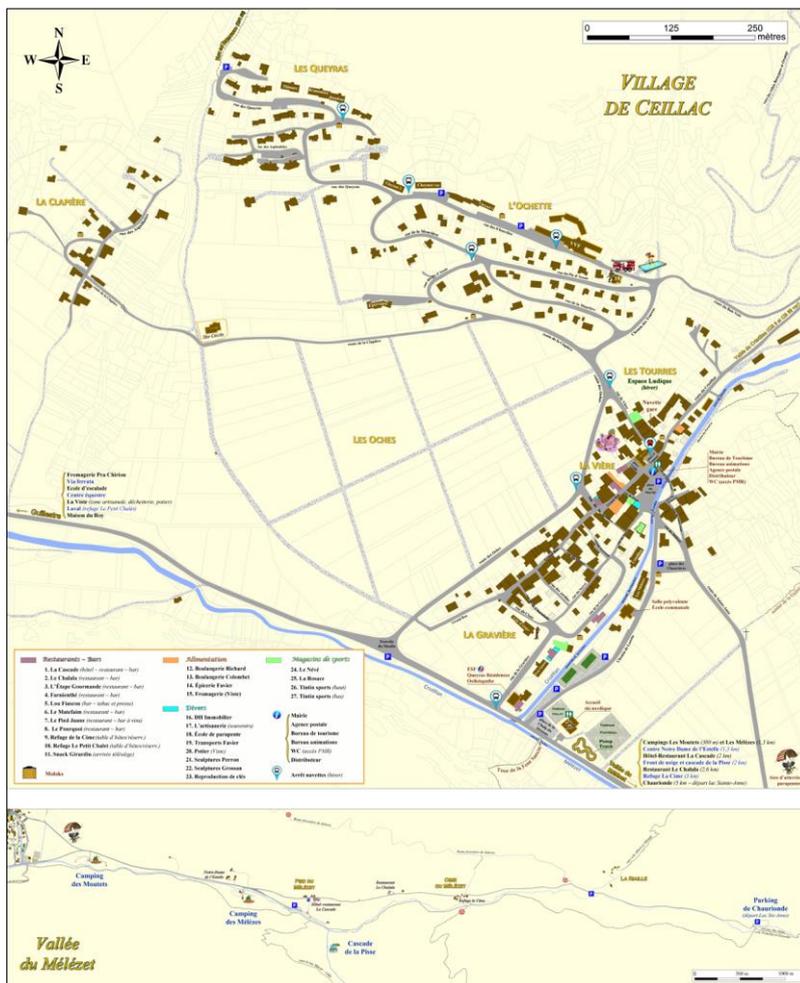
Plan village

Un plan du village détaillé, en cours de finalisation, sera apposé prochainement aux différents points stratégiques du village.

Ce plan recense un nombre important d'informations touristiques et notamment :

- les noms de rue
- les services
- les commerces
- les établissements publics
- les hébergements collectifs
- les campings
- les arrêts navettes
- les moloks
- les départs de sentiers
- etc...

Ce plan, réclamé depuis longtemps, devrait faciliter l'orientation de nos visiteurs, ainsi que du facteur, des livreurs ou encore des différents prestataires, dépanneurs ou autres. Il sera bientôt mis en ligne.



Laiterie

La commune a reçu 3 offres d'achat de 35.000 €, 80.000 € et 108.000 €. Cette dernière offre liée à un projet qui n'aura d'impact ni sur la circulation

ni sur le stationnement a été retenue par le Conseil Municipal.

Défibrillateur



Afin que tout un chacun puisse intervenir rapidement sur une personne en arrêt cardio-ventilatoire, un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) sera prochainement mis en place dans le hall de la mairie.

Outre l'appareil lui-même et l'équipement de maintien à température dont il doit être équipé, un contrat de maintenance est également prévu. La dépense prévisible est de 1.950 €.

Cet appareil, très simple d'utilisation et utilisable sans risque, fera l'objet d'une information concrète à l'automne.

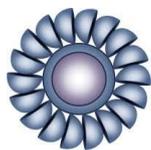


Lorsque les deux électrodes sont placées sur le thorax de la victime, l'appareil analyse l'activité électrique du cœur et délivre, en cas de fibrillation, un choc électrique qui peut rétablir un fonctionnement normal du cœur.

Il faut savoir que les chances de survie en cas d'utilisation d'un DAE dans les premières minutes d'un arrêt cardiaque peuvent atteindre 75 %. Si aucun geste n'est accompli, les chances de survie sont nulles au bout de 10 minutes...

Microcentrale

La météo pluvio-neigeuse de cet hiver, suivie d'un printemps pour le moins perturbé et d'une fonte régulière du manteau neigeux aura permis de faire fonctionner la microcentrale de façon optimale.



Qui plus est, la mise en place de la deuxième turbine de 400 kw avec un prix d'achat 4 fois supérieure devrait générer un chiffre d'affaires assez conséquent et donc, au final, une réversion substantielle aux communes qui abondera le budget principal des communes de Guillestre et de Ceillac.



Recettes générées les 10 dernières années :

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (6 mois)
367.939	464.171	552.644	654.074	735.639	668.240	673.416	466.029	515.214	386.588	327.956

Numérique



Alors que le SMO, chargé du déploiement de la fibre sur la région et présidé par Chantal Eyméoud, avait annoncé le déploiement de la fibre jusqu'à Ceillac en juin 2018, force a été de constater que les travaux nécessaires n'ont pas été réalisés.

La commune a donc interrogé le SMO. La réponse est venue confirmer ce que nous avons appris par Orange, à savoir qu'aucune opération n'aura lieu cette année en raison de « retards liés à la météorologie et à la maîtrise d'œuvre ». Le SMO nous affirme que « les études sont en cours et que compte tenu des difficultés rencontrées par leurs entreprises prestataires, les travaux devraient s'achever à la fin du premier trimestre 2019. »

En ce qui concerne la téléphonie mobile, Bouygues, SFR et Free proposent des couvertures en 4G, avec pour deux d'entre eux des offres de box 4G qui fonctionnent correctement. Orange qui compte le plus d'abonnés n'a pas programmé, malgré nos demandes répétées, de mise en place de 4G avant 2019 ou 2020.

A l'heure où les premiers déploiements de la 5G sont programmés avec des débits 1000 fois supérieurs à ce que l'on connaît sur Ceillac les jours fastes, ce retard de l'opérateur est difficilement admissible, sachant qu'en période touristique les débits déjà faibles s'effondrent. A cela s'ajoutent des pannes récurrentes dont la remédiation dure souvent plusieurs jours.



C'est le bureau d'études Archi programme qui a été retenu pour conduire, en liaison avec la Commune et VVF, l'étude de programmation des travaux de requalification du village de vacances.

L'agence départementale IT 05 a accompagné la Commune pour la consultation à laquelle 5 agences ont répondu.



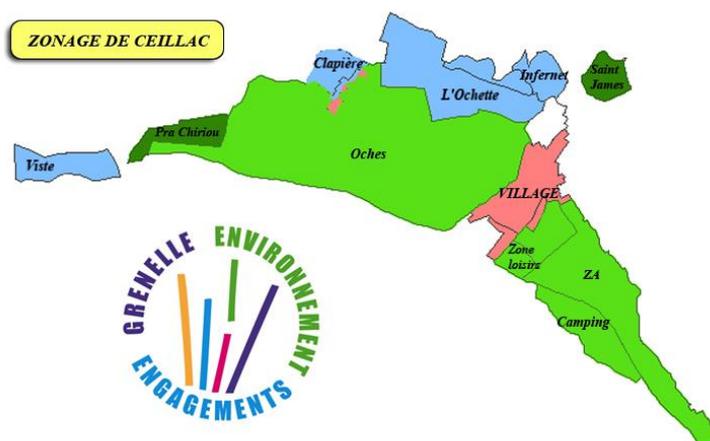
Le coût de cette étude évalué à 24.000 € a été financé à hauteur de 12.000 € par le Conseil Régional.



PLU révision

Le conseil municipal s'est assuré du concours d'un bureau d'études pour l'accompagner dans la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2008, afin de l'adapter aux prescriptions du Grenelle de l'environnement, intervenu en 2010 et jamais intégrées encore dans le plan communal.

C'est l'agence haut-alpine Alpicité qui a été retenue, parmi les 3 proposant, pour une dépense prévisible de 29.000 € HT. Une subvention de 7.000 € a été attribuée par l'État au titre de la DETR (*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*).



ZAC Infernet

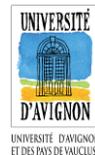
Le préfet des Hautes-Alpes, à la suite d'enquête d'utilité publique, a signé les arrêtés de cessibilité des terrains concernés par ce projet.

Autant que faire se peut, le Conseil Municipal est disposé à procéder par voie d'échanges. Néanmoins, les disponibilités foncières de la Commune largement consommées antérieurement ne permettront pas de donner une suite favorable à toutes les propositions.

Bien évidemment, en tout état de cause, la Commune s'en tiendra aux évaluations du service des Domaines pour l'évaluation des terrains.



Projets universitaires



CORESTART

Il y a 2 ans, les universités de Lyon, Grenoble et Avignon ont contacté la Commune pour lui faire part de son projet CORESTART dont l'objectif est de « *CO-construire la RESilience des Territoires Alpains face aux Risques dits naturels, dans un contexte de changement climatique (2017-2020)* ».

Ce projet, financé par l'Europe, la Région et l'État, concerne plusieurs disciplines : géographie, sciences de l'information, psychologie environnementale, économie...

Plusieurs communes ont été choisies par les universitaires pour coopérer au projet qui se déroulera en 4 phases, sur au moins 3 années. Ceillac, dont l'histoire en matière de risques naturels, est unique, est particulièrement ciblé.

Cette année, c'est surtout un bilan diagnostic qui est effectué. Des personnes ressources au village, de par leur vécu notamment, sont et seront donc sollicitées pour écrire l'histoire de la vallée et ses réactions quand la nature s'est montrée indisciplinée.

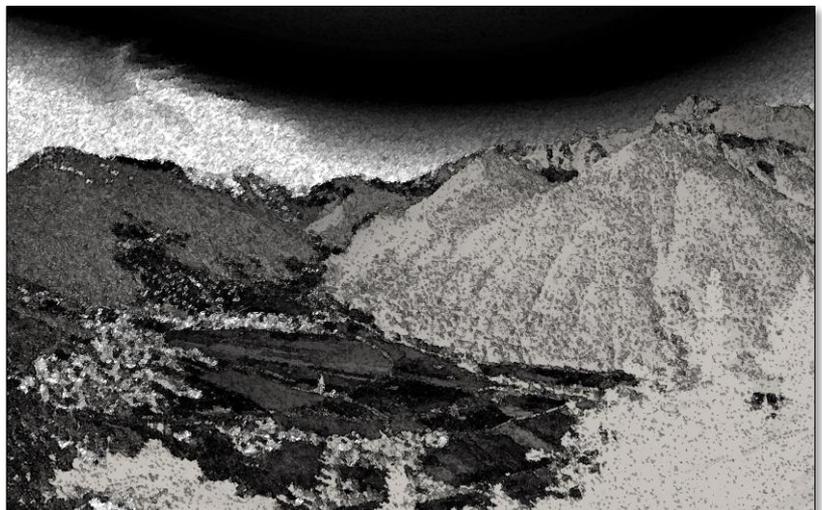
La population sera associée et informée tout au long du projet.

ATELIER MONTAGNE

En liaison avec le Parc du Queyras, l'École Nationale Supérieure du Paysage a choisi la vallée de Ceillac comme site pour son prochain atelier montagne.

Le territoire d'étude s'étendra de la Maison du Roi aux confins des deux vallées du Cristillan et de Mélézet.

Deux séjours se dérouleront en septembre et en octobre et le travail réalisé sera présenté aux ceillaquins.



Pas de l'Ours

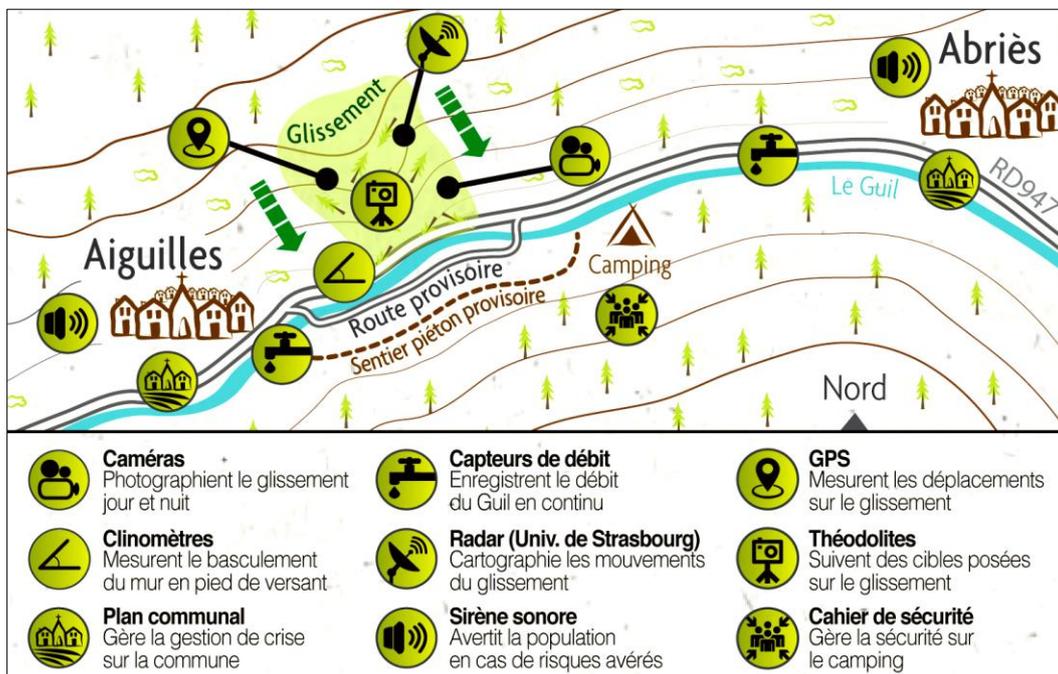
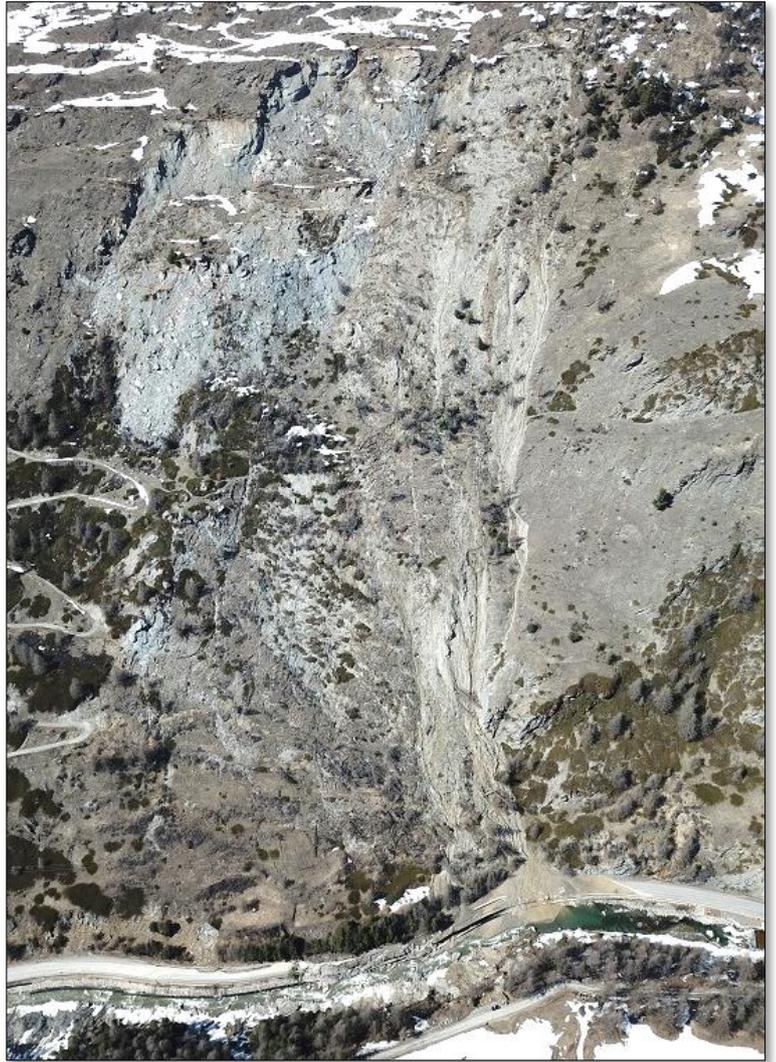
Ce ne sont pas moins de 10 millions de m³ (pour mémoire l'éboulement du Chambon concernait 1 million de m³), sur une largeur de 600 m et une surface de 18 hectares qui sont en mouvement depuis plusieurs années déjà mais dont l'avancée s'est notablement accélérée ce printemps, emportant une portion de la route entre Aiguilles et Abriès.

La route de secours qui a été tracée dans l'urgence a récemment fait l'objet de travaux, avant la saison, avec notamment la pose d'un bicouche, la rendant plus facile et qui facilitera le déneigement l'hiver prochain.

Au vu de l'étroitesse de cette route, un alternat est mis en place. Le passage depuis Aiguilles est ouvert aux heures et aux demi-heures (1 h, 1 h 30, 2 h, 2 h 30...) durant 7 minutes, et ce 7 jours sur 7, 24 h sur 24. Depuis Abriès, elle est ouverte aux quarts (1 h 15, 1 h 45, 2 h 15, 2 h 45...).

Une nouvelle route est en projet et devrait être achevée en 2021. Son coût est estimé à 25 millions d'Euros, dont 8,5 millions devraient pris en charge par l'État suite à la demande de Joël Giraud, la Région intervenant pour 30%.

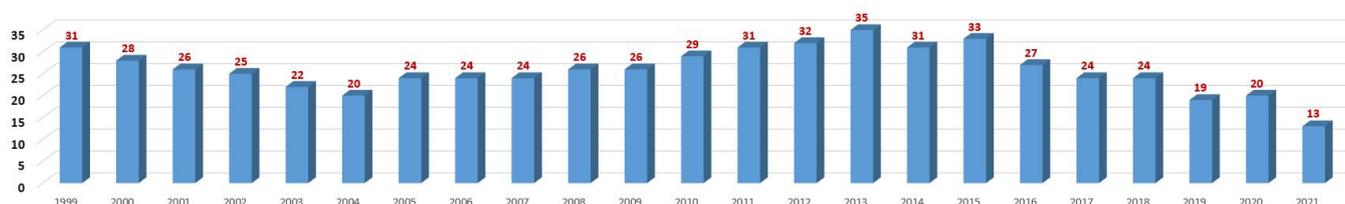
Même si les communes d'Aiguilles, Abriès et Ristolas font le maximum, avec l'aide du département, pour limiter l'impact de ce phénomène géologique. La Commune de Ceillac souhaite que s'exprime la solidarité des Ceillaquins sous toutes les formes possibles.



ÉCOLE



Effectifs école de Ceillac



EFFECTIFS

Si les problèmes d'effectifs ne sont pas propres à Ceillac et touchent l'ensemble des communes rurales de montagne, ils sont particulièrement préoccupants à Ceillac (*voir au-dessus*)

En janvier, les propositions de fermetures étaient de 3 pour le Queyras (*Saint-Véran, Aiguilles, Ville-Vieille*). Elles ont été réduites à 1 (*Ville-Vieille*) après un travail de concertation entre élus, enseignants et inspection.

Pour ce qui concerne Ceillac, la baisse d'effectifs prévisible se traduira par une très probable fermeture de la classe de maternelle dès 2019 ou au plus tard en 2020. Désirant anticiper ce problème, la commune a convenu d'une rencontre avec l'inspection à l'automne.

Cette rencontre interviendra après l'annonce du gouvernement sur l'obligation scolaire des enfants de 3 ans. Cela implique donc la présence d'une classe unique à 8 niveaux à court terme...

Classe de découverte des CE2~CM2

La classe des grands est partie en classe de découverte du lundi 4 au lundi 11 juin 2018, à Paris puis à Saint-Malo.

Ce séjour, organisé conjointement avec la classe de Saint-Véran, s'est très bien déroulé malgré les contraintes administratives et les incertitudes liés aux transports.

Il a permis aux enfants de parcourir une grande ville avec ses ressources patrimoniales et culturelles, ses moyens de transport spécifiques, ses atouts, ses contraintes et, pour Saint-Malo, de découvrir une autre région, riche tant au niveau patrimonial que naturelle.

C'est la commune qui a assuré la plus grande partie du financement de ce séjour pour lequel les familles n'ont participé à hauteur de 13% du coût réel.

REPAS CANTINE

L'association "les abeilles à l'école" gère la fourniture des repas à la cantine scolaire dont le coût est supporté par les familles, la commune assurant l'entretien des locaux et la rémunération de l'employée préposée.

Auparavant, le transport des repas depuis la cuisine de l'hôpital local d'Aiguilles était pris en charge par la communauté de communes de l'Escarton du Queyras. Or, du fait de la fusion des communautés de communes, la communauté de communes du Guillestrois n'assurant pas ce service et les citoyens devant être traités de façon équitable, le transport des repas pourrait être mis à la charge des communes. Compte tenu du nombre de repas servis et de la distance, la dépense incombant à la commune de Ceillac serait de l'ordre de 7000 €...

ATSEM

Estelle Pérez qui exerçait les fonctions d'ATSEM pour la période allant de décembre 2017 à la fin de l'année scolaire, a terminé son contrat. La qualité de son travail et son investissement ont été salués par les parents et l'équipe pédagogique.

Elle rejoindra à la rentrée l'école d'Abriès pour prendre la succession de l'ATSEM qui part en retraite.

A la rentrée, en septembre, Françoise Chabrand, jusqu'alors en congé personnel, reprendra son poste qu'elle avait quitté il y a dix ans.

DUMISTE

Après la validation par l'inspection du projet musique rédigée par les enseignants et axé sur la voix, le travail choral entrepris cette année en collaboration avec une intervenante musicale (*Dumiste*) financée par la Communauté de Communes est reconduit.

ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

L'école sera équipée à la rentrée d'un grand écran tactile interactif et de robots pour l'apprentissage du code, inscrit dans les programmes.

Le coût de ces équipements s'élève à 10.000 €, financée à 50 % par l'Éducation Nationale.

SORTIE FRAC

Fin mai, les enfants de l'école et une quinzaine de Ceillaquins ont pris le car pour se rendre au Fonds Régional d'Art Contemporain, à Marseille.

L'objectif, après la découverte de la structure et la participation active à des ateliers, était de choisir, parmi une sélection, l'artiste qui serait exposé cet été à l'église Sainte-Cécile.



Et le choix, après discussions et échanges entre enfants, adultes et animateurs du FRAC, s'est porté sur Yazid Oulab, un artiste dont Pascal Neveux directeur du FRAC qualifie l'œuvre ainsi : *« profondément contemporaine, par sa propension à utiliser de tous les médiums, de la sculpture, en passant par le dessin, la vidéo, la photographie, les territoires sonores ; contemporaine, aussi, par une écriture qui puise ses sources dans l'univers des formes de nos sociétés occidentales qui, au propre comme au figuré, lui permettent d'écrire sa propre*



histoire en détournant de leur usage habituel les matériaux tels que le graphite, la gomme, le papier, les utilisant comme matière première brute de ses sculpture et dessins ».

Cette sortie s'est révélée être une belle opportunité pour sortir de la vallée et aller au plus près des ressources culturelles ; elle permet, de fait, d'enrichir le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle des enfants, un parcours qui doit être mis en place dans chaque école. C'est l'association « Les Amis de Ceillac » qui, après la signature d'une convention avec le FRAC, a proposé cette belle rencontre.

On notera le comportement exemplaire des enfants qui, malgré la fatigue liée au voyage, se sont montrés particulièrement réceptifs et respectueux. Une remarque qui vaut pour le séjour à Paris et Saint-Malo, avec de multiples retours positifs des différents intervenants.



FESTIVOLS ~ 10 ANS

Retour sur le Festivals, une initiative majeure de l'été qui attire de nombreux visiteurs de par la multiplicité des activités, ateliers, démonstrations et autres baptêmes proposés.

Relevons l'hommage rendu et par le public et par les prestataires à Arlène, véritable cheville ouvrière de cette belle journée.

